

Paudex, le 13 novembre 2025

USPI INFO n° 12/2025

Politique : NON à l'initiative pour l'avenir le 30 novembre 2025

Le 30 novembre 2025, le peuple et les cantons sont appelés à se prononcer sur l'initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement » (initiative pour l'avenir) qui vise à introduire un impôt fédéral de 50 % sur les successions et les donations dépassant une franchise de 50 millions de francs. L'USPI Suisse s'oppose à cette initiative qui va nuire à la prospérité de la Suisse.

L'initiative pour l'avenir a été déposée par les Jeunes Socialistes et vise à réclamer l'introduction d'un impôt fédéral de 50 % sur les successions et les donations dépassant une franchise de 50 millions de francs. Les initiants espèrent récolter des recettes hypothétiques de plusieurs milliards de francs qui devraient être utilisés pour la transformation écologique de l'économie. Cette initiative est soumise au vote du peuple et des cantons le 30 novembre 2025.

A ce jour, un pourcent des contribuables aux revenus les plus élevés paient plus de 40 % de l'impôt fédéral direct et près de 53 % de l'impôt sur la fortune. Avec l'introduction de l'impôt prévu par l'initiative, ils ne vont pas hésiter à quitter la Suisse. Selon le Conseil fédéral, le départ d'une partie de ces contribuables pourrait entraîner des pertes fiscales de l'ordre de 3.7 milliards de francs par année. En outre, cette perte devra être compensée par des hauses d'impôts pour toutes et tous.

Les plus grandes fortunes appartiennent, dans de nombreux cas, à des propriétaires d'entreprises. Leur richesse repose principalement sur la valeur de leurs sociétés. Lors de transmission d'entreprise à la génération suivante, les héritiers reçoivent des parts de la société. En général et pour l'essentiel, le capital est investi dans l'entreprise et n'est pas disponible en cash. Afin de pouvoir financer l'impôt prévu par cette initiative, les héritiers n'auront pas d'autres choix que de céder des parts de l'entreprise. En cas d'échec de la vente, ces entreprises devraient donc être liquidées, ce qui menace les emplois et un pilier fondamental de notre économie. Par ailleurs, la vente totale ou partielle des entreprises familiales suisses, qui cherchent à assurer leur pérennité et stabilité, pourrait se faire au profit d'investisseurs étrangers qui pourraient avoir des orientations à court terme.

Enfin, le système fiscal en vigueur met déjà suffisamment à contribution les contribuables les plus aisés et la Suisse mène déjà une politique climatique active et ambitieuse.

Par conséquent, l'USPI Suisse rejette cette initiative pour l'avenir qui compromet la prospérité de notre pays et ne peut qu'inviter ses membres à la rejeter le 30 novembre 2025.

Vous trouverez davantage d'informations sur le site de la campagne www.jss-non.ch et nous vous invitons à diffuser largement l'argumentaire ci-joint.

**UNION SUISSE DES PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER**

Le secrétaire
Frédéric Dovat



Annexe : ment.